

Les actionnaires de Kering appelés à valider l'arrivée du nouveau directeur général Luca de Meo

Paris - L'assemblée générale des actionnaires de Kering doit valider mardi l'arrivée de l'Italien Luca de Meo, venu de Renault, au poste de directeur général, avec pour mission de redresser le groupe français du luxe en commençant par relancer sa marque phare Gucci.



Paris - L'assemblée générale des actionnaires de Kering doit valider mardi l'arrivée de l'Italien Luca de Meo, venu de Renault, au poste de directeur général, avec pour mission de redresser le groupe français du luxe en commençant par relancer sa marque phare Gucci. Kering avait officialisé à la mi-juin l'arrivée de Luca de Meo à un poste nouvellement créé de directeur général, l'actuel PDG François-Henri Pinault, 63 ans, conservant la présidence du groupe.

Le dirigeant italien de 58 ans, qui a fait toute sa carrière dans l'industrie automobile, était depuis cinq ans à la tête du constructeur français Renault qu'il a contribué à redresser.

Lors de l'assemblée générale, les actionnaires de Kering voteront la nomination de Luca de Meo en qualité d'administrateur ainsi que les modalités de sa rémunération en tant que directeur général. Le vote sera sans surprise puisque la famille Pinault, via sa holding Artémis, possède 42,3% du capital de Kering et 59,3% des droits de vote.

Lucas de Meo sera ensuite nommé directeur général lors du conseil d'administration tenu à l'issue de l'assemblée générale.

Les actionnaires de Kering seront aussi appelés à voter une indemnité de prise de fonction de 20 millions d'euros pour Luca de Meo, qui a quitté la tête de Renault un an après le début de son deuxième mandat.

En acceptant les fonctions de directeur général de Kering, Luca de Meo a perdu le bénéfice d'éléments de rémunération variable de long terme qui lui avaient été attribués au titre de ses précédentes fonctions de directeur général de Renault, est-il écrit dans l'avis de convocation de l'assemblée générale de Kering.

Estimant à 20 millions d'euros ces éléments de rémunération perdus par Luca de Meo, le conseil d'administration a décidé de lui attribuer une indemnité de prise de fonctions d'un montant équivalent , est-il précisé.

Cette indemnité sera versée pour 75% en numéraire et 25% en actions Kering.

Prise de fonction le 15 septembre

Les actionnaires devront également se prononcer sur une prolongation de la limite d'âge du président de 65 à 80 ans et du directeur général de 65 à 70 ans.

Luca de Meo, qui prendra ses fonctions le 15 septembre, devra redresser Kering. Le groupe a annoncé en juillet une chute de 46% de son bénéfice net au premier semestre, à 474 millions d'euros, et un plongeon de 16% de son chiffre d'affaires, à 7,6 milliards d'euros.

Le président du groupe Kering François-Henri Pinault (4e en partant de la droite) assiste à un défilé Yves Saint Laurent, le 24 juin 2025 à Paris

© afp.com/Bertrand GUAY

Il lui faudra donner un second souffle au mastodonte Gucci, qui représente 44% du chiffre d'affaires du groupe et un peu moins des deux tiers de sa rentabilité opérationnelle. Les ventes annuelles de la marque ont fortement reculé entre 2022 et 2024, passant de 10,5 milliards d'euros à 7,65 milliards d'euros. Le premier semestre 2025 n'a pas été meilleur: le chiffre d'affaires s'est effondré de 27%, à 1,46 milliard d'euros.

Sabato de Sarno, qui avait pris la tête de la direction de la création de Gucci après le départ fin 2022 d'Alessandro Michele, a été remplacé en mars par Demna qui a quitté Balenciaga, autre marque du groupe.

Dans un marché du luxe chahuté par une conjoncture défavorable, les autres marques de Kering sont aussi à la peine. Les ventes d'Yves Saint Laurent ont reculé de 11% au premier semestre et celles des autres maisons , section qui comprend Balenciaga, de 15%. Seules Bottega Veneta et Kering Eyewear, la branche lunetterie et beauté, connaissent une très légère hausse des ventes, de 1% et 2%.

Le groupe va devoir également alléger sa dette financière, qui est passée d'un niveau proche de zéro en 2021 à 9,5 milliards au premier semestre 2025, en raison notamment de l'acquisition de la marque de parfums Creed, de 30% de Valentino et de biens immobiliers.